

## Politique en matière de santé et de sécurité

Wavin s'engage à assurer la santé, la sécurité et le bien-être de ses employés et à assumer pleinement sa responsabilité envers les autres personnes qui pourraient être directement ou indirectement affectées par ses activités.

La direction s'engage à fournir et entretenir des installations, des équipements et des conditions de travail sûrs et sains.

Pour garantir le respect de nos obligations légales, nous nommons des personnes compétentes et faisons intervenir si nécessaire des spécialistes extérieurs à l'organisation. Nous encourageons les meilleures pratiques et les comportements sûrs en utilisant un système d'amélioration continue appliqué à la santé-sécurité. Ceci passe notamment par la définition et le suivi de des normes et de cibles spécifiques.

Tous les employés reçoivent l'information, la formation et la supervision nécessaires pour permettre l'exécution de leurs activités professionnelles en toute sécurité. Tout employé est habilité et encouragé à arrêter (ou faire arrêter) une activité s'il juge que les circonstances sont susceptibles d'entraîner des dommages, corporels ou matériels.

Les employés et leurs représentants sont consultés sur les aspects relatifs à leur santé et à leur sécurité et les dispositions sont maintenues pour permettre à tout employé de faire remonter des questions ou des suggestions relatives à la santé et à la sécurité.

Chaque personne a l'obligation légale de prendre des précautions raisonnables pour sa propre santé-sécurité, ainsi que pour la sécurité des autres personnes qui pourraient être affectées, par leurs actes ou leurs omissions. Toutes les personnes travaillant pour ou pour le compte de l'organisation doivent également coopérer pour s'assurer que les mesures et obligations de Wavin en matière de santé-sécurité sont respectées.

L'ambition de Wavin France est d'atteindre le « zéro accident » de façon durable. L'atteinte de cet objectif et la mise en œuvre de cette politique requièrent un engagement total de chacun, de la direction aux ateliers, en passant par les équipes fonctionnelles, les sous-traitants et les visiteurs.

Cette politique fera l'objet d'un suivi régulier pour s'assurer de son efficacité. Elle sera examinée et, si nécessaire, révisée à la lumière des évolutions législatives ou organisationnelles.

Antoine ZENONE  
Directeur de Territoire



Pierre MITTON  
Directeur de Site



Septembre 2020

